



---

**COMMISSION WALLONNE POUR L'ÉNERGIE**

**AVIS**

CD-14i11-CWaPE-1250

*sur*

*'la désignation du gestionnaire de réseau de distribution  
d'électricité pour Waimes et Malmedy'*

*rendu en application de l'article 10 du décret du 12 avril 2001 relatif à  
l'organisation du marché régional de l'électricité.*

*Le 11 septembre 2014*

---

## **Avis sur la désignation du gestionnaire de réseau de distribution d'électricité pour Waimes et Malmédy**

---

### **1. Objet**

Le décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité, tel que modifié notamment les 17 juillet 2008 et 11 avril 2014, prévoit en son article 10, § 1<sup>er</sup> que :

*« Sur base des conditions visées aux articles précédents et de la capacité technique et financière du candidat gestionnaire de réseau garantissant la bonne réalisation des missions du gestionnaire de réseau, le Gouvernement wallon désigne, après avis de la CWaPE, les gestionnaires des réseaux de distribution correspondant à des zones géographiquement distinctes et sans recouvrement (...) ».*

En application de cette disposition, le Gouvernement Wallon avait désigné l'ALE, devenue TECTEO et ensuite RESA, comme gestionnaire du réseau de distribution d'électricité pour les communes de Waimes et Malmédy, sous la condition suspensive d'obtention d'un droit sur le réseau pour le 30 juin 2012 (AGW du 21 juillet 2007 complété par l'AGW du 13 juillet 2011). Selon les informations dont dispose la CWaPE, l'ALE n'a jamais mené de négociations avec Interest (devenu ORES EST) pour l'obtention d'un tel droit.

Suite à la constitution d'ORES Assets, le Conseil communal de Waimes, lors de sa séance du 27 mai 2014, et le conseil communal de Malmédy, lors de sa séance du 17 juillet 2014, ont tous deux délibéré en faveur de la désignation d'ORES Assets comme gestionnaire de leur réseau de distribution d'électricité.

ORES Assets a introduit le 23 juillet dernier un dossier officiel de candidature pour ces deux communes.

### **2. Avis de la CWaPE**

La CWaPE a constaté que le dossier de candidature d'ORES est complet et conforme, et semble correspondre à la volonté des différents intervenants.

Elle propose donc de désigner ORES Assets comme gestionnaire du réseau de distribution d'électricité de Waimes et de Malmédy jusqu'au 26 février 2023, date à laquelle toutes les désignations viennent à échéance.

\*       \*  
\*